

DOMINIQUE AMANN

**À propos des caryatides :
un contresens de Vitruve**



La Maurinière

Éditions numériques

Dominique AMANN

Ce fichier PDF contient un livre numérique.

Il est proposé en lecture gratuite mais n'en demeure pas moins la propriété de son auteur.

Il est interdit de le modifier, de le vendre ou de l'utiliser à des fins commerciales.

2

Droits de traduction et d'adaptation réservés pour tous pays.

Le Code de la propriété intellectuelle, dans l'article L122-5, alinéa 2, autorise « les copies ou reproductions réalisées à partir d'une source licite et strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective » et, dans l'alinéa 3a, « les analyses et courtes citations justifiées par le caractère critique, polémique, pédagogique, scientifique ou d'information de l'œuvre à laquelle elles sont incorporées ».

L'article L122-4 du même Code prévoit que « toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite. Il en est de même pour la traduction, l'adaptation ou la transformation, l'arrangement ou la reproduction par un art ou un procédé quelconque. »

© La Maurinière éditions - Dominique AMANN, 2020.

Site Internet www.la-mauriniere.com

ISBN 979-10-92535-11-2

À PROPOS DES CARYATIDES : UN CONTRESENS DE VITRUVÉ

3

La Maurinière éditions numériques, 2020

DU MÊME AUTEUR

Gammes, Accords, Tempéraments.

Toulon, l'auteur, 1999, in-8°, 160 pages.

Dragons et Dracs dans l'imaginaire provençal.

Toulon, La Maurinière, 2006, in-8°, 288 pages.

Jean Aicard, Contes et récits de Provence.

Marseille, éditions Gaussen, 2010, in-8°, 208 pages.

Georges Sand, Le Drac.

Marseille, éditions Gaussen, 2010, in-16, 160 pages.

La Tarasque, un dragon en Provence.

Marseille, éditions Gaussen, 2011, in-4°, 112 pages.

Jean Aicard, une jeunesse varoise, 1848-1873.

Marseille, éditions Gaussen, 2011, in-8°, 304 pages.

À PROPOS DES CARYATIDES : UN CONTRESENS DE VITRUVÉ

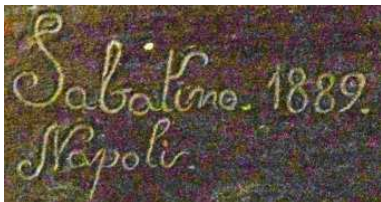
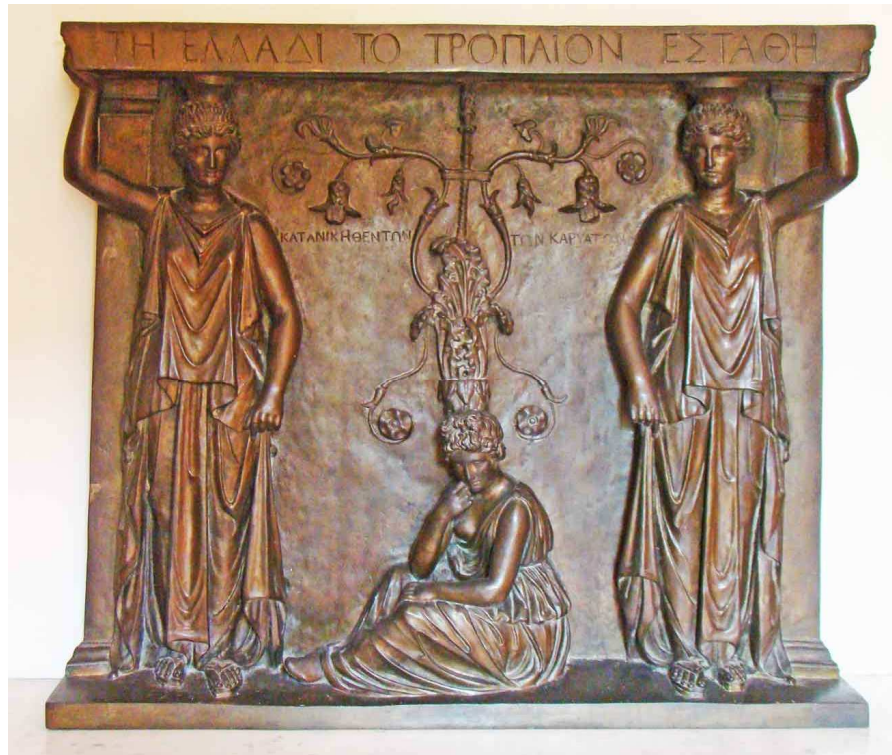
Au premier étage du musée Jean-Aicard¹, dans le bureau de l'écrivain, la cheminée supporte un magnifique bronze signé à droite sur le socle : « Sabatino. 1889. Napoli ». Sabatino de Angelis, sculpteur napolitain né en 1838, et ses fils étaient des fondeurs connus et très estimés, spécialisés dans le moulage d'œuvres d'art. Leur atelier, parmi les meilleurs de l'époque, actif à la fin du XIX^e et au début du XX^e siècle, a réalisé un grand nombre de pièces que l'on retrouve dans la plupart des principaux musées européens.

Ce bronze est la copie d'un bas-relief en marbre du *Museo archeologico nazionale* de Naples, d'environ trois pieds de hauteur, dont on trouve la reproduction dans quelques ouvrages fort spécialisés² et qui paraît provenir des ruines de Pompéi, engloutie sous un épais tapis de cendres à la suite de l'éruption du Vésuve le 23 août de l'an 79. Les variantes que l'on remarque entre ces deux objets démontrent qu'il n'y a pas

¹ Musée Jean-Aicard – Paulin-Bertrand, villa *Les Lauriers-Roses*, 705 avenue du 8 Mai 1945, La Garde (Var, France). Ce musée appartient à ville de Toulon.

² Par exemple : MAZOIS (François), *Les Ruines de Pompéi*, tome premier, page 24, avec la légende « Bas relief conservé dans le Cabinet de S. M. la Reine des deux Siciles ». — DONALDSON (Thomas), *Pompeii*, volume I, préface, page 1. — DAREMBERG (Charles) et SAGLIO (Edmond), *Dictionnaire des antiquités grecques et romaines*, tome I, deuxième partie, page 930, colonne 1 et, plus généralement, l'article CARYATIDES, pages 929 colonne 2 à 931 colonne 1. — Par ailleurs, ce marbre antique a été mentionné par HOLSTE (Lukas), *Notae et castigationes*, article KARYA, page 163, colonne 1.

eu moulage du bronze sur l'original mais sur un modelage en terre refait en copie un peu libre par le sculpteur signataire ou ses praticiens.



Sabatino de Angelis, *Bronze*, copie libre d'un marbre antique
Musée Jean-Aicard (La Garde, Var, France)

Signature du sculpteur sur le socle

Sur l'épaisseur de l'entablement³ on lit une inscription en grandes capitales grecques, ΤΗ ΕΛΛΑΔΙ ΤΟ ΤΡΟΠΑΙΟΝ ΕΣΤΑΘΗ, et, entre les épaules des statues latérales, la suite du texte en petites capitales : ΚΑΤΑΝΙΚΗΘΕΝΤΩΝ ΤΩΝ ΚΑΡΥΑΤΩΝ⁴.

La traduction du premier membre de phrase est aisée : τῇ Ἑλλάδι τό τροπαιον ἐστάθη « À la Grèce ce trophée a été élevé⁵ ».

Le second est placé en apposition, sous la forme d'un génitif absolu, κατανικήθεντων τῶν καρυᾶτων, et cette expression a valeur circonstancielle. Mais sa signification n'est pas immédiate : en effet, si la forme verbale κατανικήθεντων s'analyse aisément comme un participe aoriste passif du verbe κατανικᾶν⁶, le substantif pluriel καρυᾶτων est inconnu de la langue grecque classique ! Toutefois, les figures féminines placées de part et d'autre de la composition fournissent une clé pour élucider la signification de ce mot mystérieux : en termes d'architecture ce sont en effet des « caryatides » puisqu'elles supportent un entablement à la fois par l'intermédiaire du πῶλος⁷ (polos) posé sur leur tête et avec un bras levé. Quant à la femme assise par terre, il est d'usage de la décrire comme la symbolisation d'un peuple vaincu.

³ Ici, l'entablement se réduit à la seule architrave, laquelle, dans les bâtiments, était surmontée d'une frise puis d'une corniche.

⁴ De l'avis de nombreux experts, cette inscription a été rajoutée ultérieurement au bas-relief original.

⁵ Tous les textes grecs et latins cités dans cette publication sont assortis de traductions françaises faites par l'auteur de cette publication.

⁶ Le verbe κατανικᾶν est formé du verbe νικᾶν « vaincre » précédé de la préposition κατα- qui marque le caractère entier de l'action exprimée. Le participe aoriste passif κατανικηθείς (génitif masculin pluriel κατανικήθεντων) signifie donc « ayant été complètement vaincus, écrasés, anéantis ».

⁷ Le πῶλος est le petit élément de liaison placé entre le sommet du crâne de la statue et le dessous de l'entablement. Il présente des formes diverses.

Cette inscription repose, comme cette étude le montrera, sur une confusion entre deux noms géographiques : ἡ Καρία « la Carie » et αἱ Καρύαι « Les Caryes ».

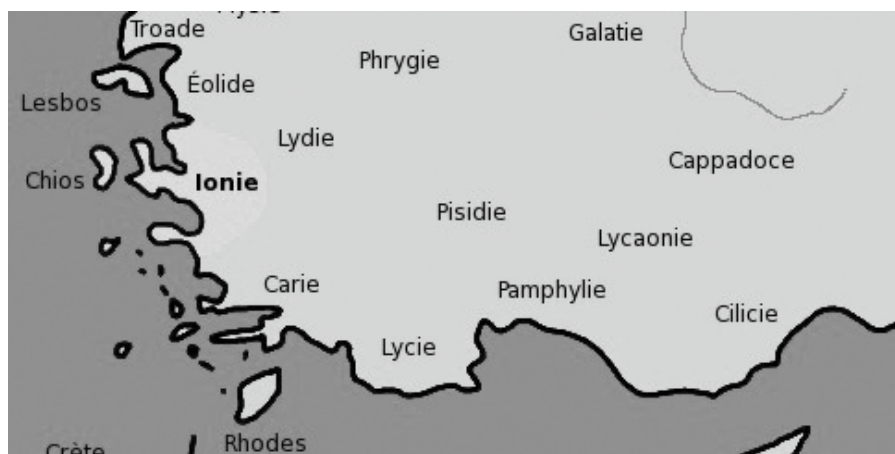
Précision orthographique

Le *Dictionnaire* de l'Académie française, qui orthographiait « caryatide » dans son édition de 1740, a adopté « cariatide » dans ses éditions de 1762, 1798, 1835, 1878 et 1932, ainsi que dans la 9^e édition en cours d'élaboration.

Le *Petit Robert de la langue française* propose l'entrée « cariatide » et le *Petit Larousse illustré* l'entrée « caryatide » ; ces deux dictionnaires mentionnent également l'orthographe alternative.

Personnellement je préfère la version « caryatide » qui transcrit mieux le féminin pluriel καρυάτιδες avec son *upsilon* et marque plus nettement la différence avec les Cariens de la Carie.

8



Carte de l'Asie mineure

Source : Internet — DR

La Carie et les Cariens

La Carie (ἡ Καρία) est une contrée du sud-ouest de l'Asie Mineure, délimitée au nord par l'Ionie et la Lydie, à l'est par la Pisidie et la Pamphylie, au sud-est par la Lycie, au sud et à l'ouest par la mer Égée.

Ses habitants sont dénommés οἱ Κᾶρες (nominatif Κάρι, génitif Καρός au masculin singulier) « les Cariens » ; on trouve également le féminin singulier Καρίνη pour « femme de Carie, Carienne ». Selon la légende, la Carie aurait pris son nom du héros éponyme Κάρι, fils de Phoronée et de la nymphe Cerdo, l'inventeur des augures tirés du vol des oiseaux⁸.

Les Cariens étaient déjà connus d'Homère : Νάστης αὖ Καρῶν ἠγήσατο βαρβαροφώνων « Nastès conduit les Cariens parlant une langue étrangère⁹. »

Hérodote

Hérodote¹⁰, né à Halicarnasse en Carie, connaissait donc bien cette région et ce peuple qu'il cite à de nombreuses reprises dans son *Ἱστορία*. Il rappelle que Harpage, général de Cyrus II le Grand, fondateur de l'Empire perse, soumit la Carie et toutes les cités grecques de la côte ionienne en 546 :

⁸ PLINE, *Historia naturalis*, livre VII, chapitre LVI, 203 : *Auguria ex aui-bus Car, a quo Caria appellata* ; tome I, page 313, colonne 1.

⁹ HOMÈRE, *Iliade*, chant II, vers 867 ; volume I, page 120.

¹⁰ HÉRODOTE (ca 484- ca 420), a laissé une œuvre unique, *Ἱστορία*, au sens propre « Enquête », divisée ultérieurement en neuf livres portant chacun le nom d'une Muse. Plutarque (46-125), historien romain originaire de Grèce, le trouvait trop proche des Barbares (φιλοβάρβαρος) et a montré son injustice envers les Grecs dans son *Περὶ τῆς Ἡρόδοτου κακοηθείας*, « De la malignité d'Hérodote ». Au contraire, Cicéron, l'a considéré comme *patrem historiae*, le « père de l'Histoire » (*Des lois*, livre I, chapitre 1, 5).

9

Ἄρπαγος δὲ καταστρεψάμενος Ἴωνίην ἐποιέετο στρατήϊν ἐπὶ Κᾶρας καὶ Καυνίους καὶ Λυκίους, ἅμα ἀγόμενος καὶ Ἴωνας καὶ Αἰολέας¹¹.

« Harpage, ayant saccagé l'Ionie, marcha contre les Cariens, les Cauniens et les Lyciens, avec un renfort d'Ioniens et d'Éoliens. »

Οἱ μὲν νυν Κᾶρες οὐδὲν λαμπρὸν ἔργον ἀποδεξάμενοι ἐδουλώθησαν ὑπὸ Ἀρπάγου, οὔτε αὐτοὶ οἱ Κᾶρες ἀποδεξάμενοι οὐδὲν οὔτε ὅσοι Ἑλλήνων ταύτην τὴν χώραν οἰκέουσι¹².

« Or donc les Cariens, n'ayant accompli aucune action d'éclat, furent réduits en esclavage par Harpage. Ils ne furent pas les seuls : tous les Grecs qui habitent ce pays ne firent pas mieux. »

Il évoque ensuite la première guerre médique au cours de laquelle les Ioniens et les Cariens se révoltèrent contre les Perses, en 497 :

Δαυρίσης μὲν τραπόμενος πρὸς τὰς ἐν Ἑλλησπόντῳ πόλεις εἴλε μὲν Δάρδανον, εἴλε δὲ Ἄβυδὸν τε καὶ Περκώτην καὶ Λάμψακον καὶ Παισόν. ταύτας μὲν ἐπ' ἡμέρης ἐκάστης αἴρειε, ἀπὸ δὲ Παισοῦ ἐλαύνοντί οἱ ἐπὶ Πάριον πόλιν ἦλθε ἀγγελίη τοὺς Κᾶρας τὸν Ἴωσι φρονήσαν-τας ἀπεστάναι ἀπὸ Περσέων. Ἀποστρέψας ὧν ἐκ τοῦ Ἑλλησπόντου ἦλαυνε τὸν στρατὸν ἐπὶ τὴν Καρίην¹³.

¹¹ HÉRODOTE, *Herodoti Historiarum libri IX*, livre I, chapitre CLXXI, 1 ; page 56, colonne 1.

¹² HÉRODOTE, *Herodoti Historiarum libri IX*, livre I, chapitre CLXXIV, 1 ; page 57, colonne 1.

¹³ HÉRODOTE, *Herodoti Historiarum libri IX*, livre V, CXVII, 1 et 2 ; page 276, colonne 1.

« Daurisès, s'étant tourné contre les villes de l'Hellespont — Dardanus, Abydos, Percote, Lampsaque et Paesos, — celles-ci ne résistèrent qu'un jour. Mais, alors qu'il se rendait de Paesos à Parium, il apprit que les Cariens s'étaient révoltés contre les Perses, de concert avec les Ioniens. Sur cette nouvelle, il quitta l'Hellespont, rebroussa chemin et mena ses troupes en Carie. »

avec ses combats aux fortunes diverses (livre V, chapitres CXVIII à CXXII) jusqu'à la victoire finale de Darius I^{er} le Grand qui se rendit maître de la Carie et de ses voisines en 490 :

Μιλῆτου δὲ ἀλούσης αὐτίκα Καρίην ἔσχον οἱ Πέρσαι, τὰς μὲν ἐθελοντήν τῶν πολιῶν ὑποκυψάσας, τὰς δὲ ἀνάγκη προσηγάγοντο¹⁴.

« Aussitôt après la prise de Milet, les Perses annexèrent la Carie, dont une partie des villes reçut volontairement le joug, et l'autre le subit par force. »

Et il termine avec la deuxième guerre médique quand Xerxès, fils de Darius, reprend l'offensive contre les cités grecques, en 480, avec les Cariens pour alliés (livre VII, chapitres XCIII, XCVII, CXCV ; livre VIII, chapitre XIX et XXII).

Thucydide et Xénophon

Thucydide¹⁵, l'autre historien de ce ve siècle, dans son *Histoire de la guerre du Péloponnèse*¹⁶, ne fait que mentionner de

¹⁴ HÉRODOTE, *Herodoti Historiarum libri IX*, livre VI, chapitre xxv, 2 ; page 284, colonne 1.

¹⁵ THUCYDIDE (460- ca 400), homme politique et historien athénien. Son *Histoire de la guerre du Péloponnèse* a trait au conflit qui opposa, de 431 à 404, la ligue de Délos conduite par Athènes à la ligue du Péloponnèse dirigée par Sparte.

¹⁶ THUCYDIDE, *Histoire de la guerre du Péloponnèse*, page 43, colonne 1. La Carie est citée au livre I, chapitre cxvi.

manière purement géographique la Carie, qui ne prit pas une part directe à ce conflit. Et Xénophon¹⁷, poursuivant l'*Histoire* de Thucydide, ne signale que des mouvements de troupes divers dans cette province¹⁸.

La réputation des Cariens

Les Cariens jouissaient d'une bien triste réputation : les Grecs les utilisaient comme mercenaires et les considéraient comme de grossiers montagnards ou des paysans incultes : le Carien était donc « un homme de rien »¹⁹.

Dans la tragédie *Le Cyclope*, d'Euripide (480-406), Ulysse, au moment où il va crever l'œil de Polyphème, fait appel au chœur des satyres qui, prudemment, lui répond : ἐν τῷ Καρὶ κινδυνεύσομεν²⁰ « nous ferons courir le danger au Carien », c'est-à-dire « nous exposerons à notre place un être sans valeur » !

Platon (428-348) ne fut pas mieux disposé à leur égard : σκοπεῖν χρῆ μὴ οὐκ ἐν τῷ Καρὶ ὑμῖν ὁ κίνδυνος κινδυνεύηται, ἀλλ' ἐν τοῖς ὑέσι τε καὶ ἐν τοῖς τῶν φίλων παισὶ²¹, « Réfléchissez que ce n'est pas sur un Carien que vous faites une expérience dangereuse mais sur vos enfants et sur les enfants de vos amis. » Ou bien : Εἰ δὲ ὑμεῖς οἱ νέοι φοβεῖσθε, ὥσπερ ἐν Καρὶ ἐν ἐμοὶ ἔστω ὁ

¹⁷ XÉNOPHON (ca 426-430 - ca 355), philosophe, historien et chef militaire. Ses *Helléniques* poursuivent l'*Histoire* de Thucydide en narrant les combats entre les cités grecques de 411 à 362.

¹⁸ XÉNOPHON, *Les Helléniques*, livre III, chapitres I et II ; livre IV, chapitres X et XX ; livre VI, chapitre V.

¹⁹ Cf. également le verbe καρίζω « agir comme un Carien, c'est-à-dire comme un homme de rien » ; l'adjectif καρικοεργής ou καρικευργής « fait par un Carien, c'est-à-dire sans goût » ; et l'adjectif καρικός « De Carie ou de Carien, digne d'un Carien, c'est-à-dire vil, misérable ».

²⁰ EURIPIDE, *Le Cyclope*, vers 654.

²¹ PLATON, *Lachès*, 187 b.

κίνδυνος²², « Si vous avez peur, vous autres jeunes gens, qu'ils fassent l'expérience sur moi comme sur un Carien. »

Et Polybe (208-126), pour exprimer l'idée que le capitaine d'une troupe doit se tenir à l'écart de la mêlée de manière à ce que ses soldats tombent avant lui, dit : δεῖ γὰρ ἐν Καρὶ τὴν πεῖραν, ὡς ἡ παροιμία φησὶν, οὐκ ἐν τῷ στρατηγῷ γίνεσθαι²³, « il faut en effet que l'épreuve se fasse sur un Carien, comme dit le proverbe, et non sur le chef » !

Dans la littérature latine, Cicéron (106-43) colporta les mêmes propos : *Quid de tota Caria ? nonne hoc vestra voce vulgatum est, si quid cum periculo experiri velis, in Care id potissimum esse faciendum ?*²⁴, « Et pour toute la Carie, n'est-ce pas une expression populaire chez vous que, si l'on veut tenter une expérience périlleuse, il vaut mieux la faire sur un Carien ? »

Les Caryes et les Caryatides

Quant aux Caryes (αι Καρύαι) — « Les Noyers²⁵ », — une bourgade de Laconie située au sud-est du Péloponnèse, à la frontière avec l'Arcadie, elles ont été décrites par Pausanias²⁶ au II^e siècle de notre ère :

Τρίτη δὲ ἐκ τῆς ὁδοῦ τῆς εὐθείας ἐκβολὴ κατὰ τὰ δεξιὰ ἐς Καρύας ἄγει καὶ ἐς τὸ ἱερὸν τῆς Ἀρτέμιδος. Τὸ γὰρ χωρίον Ἀρτέμιδος καὶ

²² PLATON, *Euthydème*, 285 b-c.

²³ POLYBE, *Polybi Historiae*, livre X, chapitre XXXII, 11 ; volume III, page 100.

²⁴ CICÉRON, « Plaidoyer pour L. Flaccus », XXVII ; in *Œuvres complètes*, volume II, page 681, colonne 1.

²⁵ De καρύα, ας (ἡ), « noyer », arbre produisant les noix ; καρύον, ου (τό), « noix, noisette ».

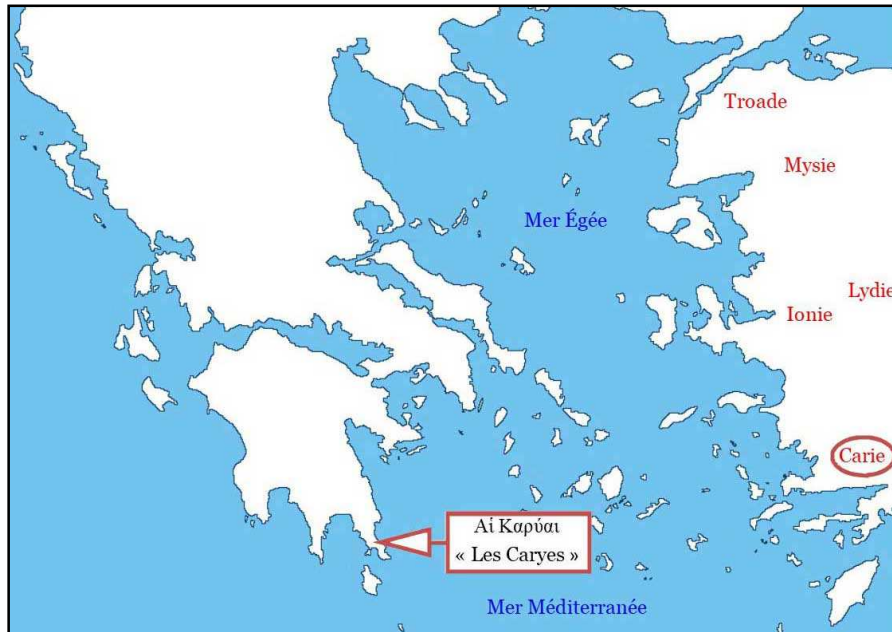
²⁶ PAUSANIAS le Périégète (ca 115-180), géographe et voyageur, auteur d'une Περιήγησις [Ἑλλάδος], *Le Tour de la Grèce*.

Νυμφῶν ἐστὶν αἱ Κάρυαι καὶ ἄγαλμα ἔστηκεν Ἀρτέμιδος ἐν ὑπαίθρῳ Καρυάτιδος· χοροὺς δὲ ἐνταῦθα αἱ Λακεδαιμονίων παρθέναι κατὰ ἔτος ἰστᾶσι καὶ ἐπιχώριος αὐταῖς καθέστηκεν ὄρχησις²⁷.

« À main droite, surgit un troisième sentier qui quitte la route droite, mène aux Noyers et au lieu consacré à Artémis. Les Noyers sont en effet un emplacement consacré à Artémis et aux Nymphes et une statue d'Artémis des Noyers y est placée en plein air ; à cet endroit, les jeunes filles Lacédémoniennes, chaque année, exécutent leurs danses selon le rite établi. »

Le terme χωρίον, employé par Pausanias pour définir leur emplacement, paraît désigner une petite place fortifiée : les Noyers formaient en effet un verrou, étant situés au débouché d'un vallon encaissé, au sommet d'un escarpement dominant la grande plaine de Laconie. À proximité Pausanias situe un ἱερὸν, c'est-à-dire un lieu consacré, avec une statue d'Artémis²⁸

14



en plein air : il ne s'agissait donc pas d'un véritable temple mais plus probablement d'une simple enceinte protégeant la statue. Un peu plus loin, il évoque Τὰς δ' ἐν Καρύαις παρθένους χορευούσας τῇ Ἀρτέμιδι « aux Noyers, les jeunes filles dansant ensemble en l'honneur d'Artémis²⁹ ».

Les Noyers ont été mentionnés à la même époque par Lucien³⁰ et ils avaient également été cités par Thucydide au v^e siècle avant notre ère³¹.

L'adjectif Καρυᾶτις « des Caryes, des Noyers » est au singulier une épiclèse d'Artémis. Le substantif pluriel αἱ καρυάτιδες désigne les jeunes filles des Noyers, « les Caryatides » ; au singulier, ἡ καρυᾶτις est la danse exécutée par elles aux Caryes en l'honneur d'Artémis³². Seules ces jeunes filles sont citées dans les textes grecs : il n'y a pas de terme connu pour désigner les habitants masculins ou les habitants en général de cette bourgade.

L'histoire des Caryes paraît avoir été relativement sereine. Xénophon signale seulement une invasion de la Laconie par ses voisins Thébains à partir des Noyers :

²⁷ PAUSANIAS le Périégète, *Pausaniae Descriptio graeciae*, livre III, chapitre X, 7 ; page 142, colonne 1.

²⁸ Artémis (Ἀρτεμις), fille de Zeus et de Létô, sœur d'Apollon, « la vierge toujours indomptée », parfois identifiée à Sélénè, la Lune, apparaît sur une aire fort étendue et ses principaux cultes étaient à Délos et Ephèse. Les Latins la nommaient Diane.

²⁹ PAUSANIAS le Périégète, *Pausaniae Descriptio graeciae*, livre IV, chapitre XVI, 9 ; page 196, colonne 1.

³⁰ LUCIEN de Samosate (ca 125 - ca 192), *De la danse*, chapitre X : ἐν Καρύαις τῆς Λακωνικῆς « Les Noyers, en Laconie ».

³¹ THUCYDIDE, *Histoire de la guerre du Péloponnèse*, livre V, chapitre LV, 3 ; page 227, colonne 1.

³² Lucien, *op. cit.*, chapitre X, dérive le verbe καρυατίζειν « danser une καρυᾶτις », qui semble être, en ce sens, un hapax.

15

πάντα οὖν ταῦτα ἀκούοντες καὶ παρὰ πάντων οἱ Θηβαῖοι ἐπέισθησαν, καὶ αὐτοὶ μὲν κατὰ Καρύας ἐνέβαλον, οἱ δὲ Ἀρκάδες κατὰ Οἶον τῆς Σκιριτίδος³³.

« Entendant toutes ces choses venues de tous côtés, les Thébains cédèrent et envahirent eux-mêmes [la Laconie] depuis les Caryes ; les Arcadiens y entrèrent par Oion de Sciritide. »

et l'année suivante, en 367, lors des tentatives des Lacédémoniens d'envahir l'Arcadie et la Laconie, un massacre perpétré aux Noyers par le chef guerrier Archidamos : [Ἀρχίδαμος] Καρύας μὲν ἐξαιρεῖ κατὰ κράτος, καὶ ὅσους ζῶντας ἔλαβεν, ἀπέσφαξεν³⁴ « [Archidamos] enleva les Caryes par force et massacra ceux qu'il prit vivants ». Mais il n'est nullement question de destruction de la cité ni de déportation ou de réduction en esclavage des survivants...

16

Les caryatides

L'idée de remplacer, dans certains bâtiments, des colonnes par des statues humaines féminines est ancienne dans l'architecture grecque. Les plus célèbres sont celles de l'*Erechtheion*, temple bâti sur l'Acropole d'Athènes entre 421-408 av. J.-C. : six jeunes filles vêtues du *peplos* dorique portent sur leur tête le toit du porche sud. Une inscription retrouvée sur le monument les nomme simplement αἱ κόραι « les jeunes vierges ».

Ces figures féminines sont toujours représentées dans une pose naturelle et avec un air serein : elles ne supportent pas avec effort, voire même avec accablement, l'entablement qui

³³ XÉNOPHON, *Les Helléniques*, livre VI, chapitre v, 25.

³⁴ XÉNOPHON, *Les Helléniques*, livre VII, chapitre 1, 28. — Diodore de Sicile (I^{er} siècle avant J.-C.) n'évoque pas cet événement dans sa *Bibliothèque historique*.

les domine et apparaissent seulement comme des éléments décoratifs harmonieusement insérés dans une façade. Quant à leur identification elle reste conjecturale : les statues de l'*Erechtheion*, par exemple, sont vues tantôt comme des prêtresses d'Athéna, tantôt comme les filles d'Erechthée, sixième roi légendaire d'Athènes.

La première occurrence connue du terme « caryatides » pour désigner spécifiquement des statues féminines ornant la façade d'un monument se trouve dans le *De Architectura* de Vitruve qui date du I^{er} siècle av. J.-C. Le célèbre architecte romain y fait explicitement référence aux jeunes filles des Caryes, αἱ καρυάτιδες, et les nomme par la simple translittération latine *caryatides* :

Quemadmodum si quis statuas marmoreas muliebres stolas, quae caryatides dicuntur, pro columnis in opere statuerit, et insuper mutulos et coronas collocaverit, percontantibus ita reddet rationem. Carya civitas Peloponnensis cum Persis hostibus contra Graeciam consensit : postea Graeci per victoriam gloriose bello liberati, communi consilio Caryatibus bellum indixerunt. Itaque oppido capto, viris interfectis, civitate deleta, matronas eorum in servitutem abduxerunt ; nec sunt passi stolas neque ornatus matronales deponere, uti non uno triumpho ducerentur, sed aeterno servitutis exemplo, gravi contumelia pressae, poenas pendere viderentur pro civitate. Ideo qui tunc architecti fuerunt, aedificiis publicis designaverunt earum imagines oneri ferendo collocatas, ut etiam posteris nota poena peccati Caryatium memoriae traderetur³⁵.

17

³⁵ Marcus VITRUVIUS Pollio, *De Architectura*, livre I, chapitre 1 ; volume I, page 30.

« De même si l'on érige dans un bâtiment des statues féminines de marbre, appelées caryatides, en guise de colonnes et qu'on dispose au-dessus des modillons et des corniches, voici l'explication qu'on pourra donner : Carye, ville du Péloponnèse, se ligua avec les Perses contre la Grèce ; les Grecs, ayant glorieusement mis fin à cette guerre par la victoire, voulurent d'un commun accord marcher contre les Caryates. La ville prise, les hommes massacrés, la cité détruite, les femmes furent emmenées en servitude ; il ne leur fut point permis de quitter leurs longues robes ni leurs ornements afin qu'elles ne parussent point dans un seul triomphe, mais que, par le sceau éternel de la servitude, accablées d'un lourd outrage, elles parussent souffrir les peines qu'avait méritées leur ville. C'est pourquoi les architectes du temps les représentèrent dans les édifices publics, placées sous la charge d'un fardeau, pour que soit transmis à la postérité le souvenir de la faute des Caryates. »

On remarquera que, dans ce passage, Vitruve nomme Les Caryes au singulier : *Carya civitas Peloponnensis* « Carye ville du Péloponnèse » ; et il désigne ses habitants sous le nom de *Caryates*³⁶ « les Caryates ».

L'explication que donne ici Vitruve des caryatides est d'autant plus difficile à comprendre qu'il ne cite pas ses sources : est-ce lui qui a « inventé » cette histoire ou fait-il référence à une opinion ayant cours à son époque ? Quoi qu'il en soit, le célèbre architecte confond manifestement Les Noyers — Les Caryes — et la Carie : c'est bien en Carie ionienne que les Grecs

³⁶ Vitruve, dans le passage cité, utilise plus précisément le génitif pluriel *Caryatium* et l'ablatif pluriel *Caryatibus* qui renvoient donc au nominatif pluriel *Caryates* dans la troisième déclinaison des noms parissyllabiques.

se sont affrontés aux Perses et ce sont bien les Cariens qui ont été réduits en servitude par leurs vainqueurs, tandis que rien de tel n'est évoqué par les historiens de l'Antiquité concernant le site des Noyers. Par ailleurs, les statues monumentales grecques, avec leur taille élancée et leur air serein, ne manifestent aucun accablement et apportent au contraire leur grâce au monument qu'elles ornent en remplaçant plus avantageusement une suite de colonnes uniformes et dépouillées.

Quoi qu'il en soit, le sens de l'inscription τῆ Ἑλλάδι τὸ τρόπαιον ἐστάθη κατανικήθεντων τῶν καρυᾶτων devient alors limpide : « Ce trophée a été élevé à la Grèce après l'anéantissement des Caryates ».

L'usage ainsi établi par Vitruve de désigner sous le nom de « caryatides » des statues-colonnes a perduré dans la littérature subséquente.

Au premier siècle de notre ère, Pline l'Ancien, détaillant un grand nombre de sculptures, cite par exemple les caryatides (*caryatidas*) de Praxitèle au Capitole de Rome³⁷ et les caryatides faites par Diogène d'Athènes qui se trouvent aux colonnes du panthéon d'Agrippa³⁸.

Au siècle suivant, Julius Pollux, citant les chorégraphies pratiquées en Laconie, mentionne des Caryatides dansant en l'honneur d'Artémis : καὶ καρυατίδες ἐπὶ Ἀρτέμιδι³⁹.

Athénée de Naucratis (né en 170) cite une anecdote rapportée par le poète comique Lyncée de Samos à propos d'un certain

³⁷ PLINE l'Ancien, *Historia naturalis*, livre 36, IV, 11 ; volume II, page 503, colonne 2.

³⁸ PLINE l'Ancien, *Historia naturalis*, livre 36, IV, 25 ; volume II, page 506, colonne 1 : *et Caryatides in columnis templi eius probantur inter pauca operum*.

³⁹ POLLUX (Julius), *Onomasticon*, livre IV, 104 ; volume I, page 210.

Coryde : Εὐκράτης ὁ Κόρυδος πίνων παρά τινι σαθρᾶς οὔσης τῆς οἰκίας Ἐνταῦθα, φησίν, δειπνεῖν δεῖ ὑποστήσαντα τὴν ἀριστερὰν χεῖρα ὡσπερ αἱ Καρυάτιδες⁴⁰, « Eucrate, dit Coryde, buvant chez une personne dont la maison était en mauvais état : il faut, dit-il, déjeuner ici en la soutenant de la main gauche, comme des caryatides. » L'habitude avait été prise en effet dès le iv^e siècle ou le iii^e siècle avant notre ère de représenter ces jeunes filles avec éventuellement un bras levé, parfois même avec les deux bras levés : Vitruve y voyait l'indice que les statues portaient la corniche... alors même qu'il ne devait s'agir que d'un artifice pour varier les poses de manière à éviter la monotonie d'une présentation trop uniforme.

La seule pièce archéologique connue corroborant l'opinion de Vitruve est le marbre antique du *Museo archeologico nazionale* de Naples. Dans le texte grec de l'inscription, le peuple vaincu est dénommé par le néologisme οἱ καρυάτοι, décalque exact du *Caryates* de Vitruve. Néologisme et même hapax car il s'agit là de la seule occurrence connue de ce terme : c'est ce qui a donné à penser à certains historiens que cette inscription avait probablement été rajoutée ultérieurement au bas-relief pour y intégrer l'explication donnée par Vitruve.

Les atlantes

À l'inverse des caryatides, les atlantes sont des figures masculines dont la pose contrainte et le faciès tourmenté accusent l'intensité de l'effort sous le fardeau qui les accable. Ils sont fils du géant Atlas, dieu de la théogonie primitive qui soutenait les colonnes du ciel.

⁴⁰ ATHÉNÉE de Naucratis, *Les Deipnosophistes*, livre VI, chapitre IX, 241 d-e ; volume II, page 40.

Les plus connus sont ceux du théâtre de Dionysos à Athènes : faits de marbre et représentant des satyres nus, ils ont été réalisés vers 330 av. J.-C. et quatre d'entre eux se trouvent actuellement au musée du Louvre ; ils devaient décorer le mur du fond de la scène. À Agrigente en Sicile le temple de Zeus Olympien renfermait des atlantes de huit mètres de hauteur, supportant probablement le plafond de la *cella*.

Les atlantes sont aussi nommés *telamones* par Vitruve⁴¹ : Telamo était le père d'Ajax et son nom est dérivé, comme celui d'Atlas, du verbe τλάω, « prendre sur soi, se charger de ».

Épilogue

Les Grecs, les Romains et jusqu'aux artistes modernes n'ont pas hésité à utiliser atlantes et caryatides, non seulement pour l'ornementation de leurs bâtiments mais aussi pour la réalisation d'objets mobiliers ou de bronzes décoratifs.

En France le *Dictionnaire* de l'Académie maintient la distinction entre caryatides — figures féminines — et atlantes — figures masculines, — contrairement à l'usage quotidien qui a quelque peu oublié ces derniers et ne parle plus guère que de caryatides : c'est ainsi qu'à Fréjus (Var, France) par exemple le monumental *Portail aux atlantes*, construit au xvii^e siècle en façade de l'hôtel particulier du lieutenant général de l'amirauté François Vaixière, donne aujourd'hui accès à un commerce de vins et spiritueux nommé... la *Cave des caryatides* !

Cet usage était également établi à Toulon au xix^e siècle, et l'est encore aujourd'hui puisque l'on n'y a toujours parlé que des « cariatides de Puget ». Et Jean Aicard s'y est conformé lorsqu'il

⁴¹ VITRUVÉ, *De Architectura*, livre VI, chapitre VII ; volume II, page 50.

écrivit, en évoquant le sculpteur travaillant aux célèbres statues toulonnaises :

Et depuis lors on voit, portant leur poids massif,
Les flancs plissés, les bras tordus, le front passif,
Subissant la nuit froide et les midis torrides
Sublimes portefaix, les deux Cariatides⁴² !

⁴² AICARD (Jean), « Pierre Puget », *Bulletin de la Société académique du Var*, nouvelle série, tome VI, 1873, pages 45-55.

BIBLIOGRAPHIE

ATHÉNÉE de Naucratis, *Athenaei Naucraticae Dipnosopistarum libri XV*, Stuttgart, Benedictus-Gotthelf Teubner, collection « Bibliotheca scriptorum Graecorum et Romanorum Teubneriana » n° 1101-1103, 1887-1890, trois volumes in-8°, XLI-491, IV-498, XII-810 pages ; édition de Georg Kaibel, texte grec et commentaires latins.

CICÉRON, *Œuvres complètes*, Paris, Firmin Didot frères fils et C^{ie} libraires, « Collection des auteurs latins », 1868-1869, in-8°, quatre volumes ; édition de Désiré Nisard avec la traduction française.

DAREMBERG (Charles) et SAGLIO (Edmond), *Dictionnaire des antiquités grecques et romaines d'après les textes et les monuments*, Paris, librairie Hachette et C^{ie}, 1877-1919, dix volumes.

DONALDSON (Thomas), *Pompeii*, Londres, William-Bernard Cooke, 1827, deux volumes grand in-folio, planches gravées en noir et en couleurs.

EURIPIDE, *Le Cyclope*, texte grec sur le site Internet *Hodoi Elektronikai*.

HÉRODOTE, *Herodoti Historiarum libri IX*, Paris, Ambroise Firmin-Didot éditeur, 1858, in-8°, XLVIII-516 pages ; édition de Charles Müller, texte grec avec la traduction latine en regard.

HOLSTE (Lukas), *Notae et castigationes postumae in Stephani Byzantii*, Lyon, Jacobus Hackius, 1684, in-folio, XIV-497-33 pages ; édition de Théodore Rycke.

HOMÈRE, *Iliade*, Paris, typographie de Firmin-Didot, 1828-1830, in-8°, trois volumes ; texte grec avec la traduction française de Jean-Baptiste Dugas-Montbel.

LUCIEN de Samosate, *De la danse*, texte grec sur le site Internet *Hodoi Elektronikai*.

MAZOIS (François), *Les Ruines de Pompéi*, Paris, imprimerie et librairie Firmin Didot, 1824, grand in-folio, deux volumes.

PAUSANIAS le Périégète, *Pausaniae Descriptio graeciae*, Paris, Ambroise Firmin-Didot, 1845, grand in-8°, xiv-618 pages ; édition de Ludwig Dindorf, texte grec avec la traduction latine en regard, introduction et index en latin.

PLATON, *Œuvres complètes*, texte grec sur le site Internet *Hodoi Elektronikai*.

PLINE l'Ancien, *Historia naturalis*, Paris, Firmin Didot et C^{ie} libraires, « Collection des auteurs latins », 1877, deux volumes, in-8° ; édition d'Émile Littré, avec la traduction française.

POLLUX (Julius), *Onomasticon*, Leipzig, in libreria Kuehniana, 1824, six volumes in-8° ; édition de Wilhelm Dindorf.

POLYBE, *Polybi Historiae*, Stuttgart, Benedictus-Gotthelf Teubner, collection « Bibliotheca scriptorum Graecorum et Romanorum Teubneriana », 1889-1905, in-8°, cinq volumes ; texte grec avec introduction et notes en latin.

THUCYDIDE, *Histoire de la guerre du Péloponnèse*, Paris, Ambroise Firmin Didot éditeur, collection « Scriptorum graecorum bibliotheca », 1842, grand in-8°, viii-388-145 pages ; édition de Friedrich Haase.

Marcus VITRUVIUS Pollio, *De Architectura*, Paris, Charles-Louis-Fleury Panckoucke éditeur, seconde série de la « Bibliothèque latine-française », 1847-1848, deux volumes, petit in-8°, 584-580 pages ; édition de Charles-Louis Maufras, texte latin avec la traduction française en regard.

XÉNOPHON, *Les Helléniques*, Stuttgart, Benedictus-Gotthelf Teubner, collection « Bibliotheca scriptorum graecorum et romanorum teubneriana », 1934, in-8°, x-343 pages ; édition de Karl Hude, texte grec et notes en latin.

Dominique AMANN

Docteur en psychologie, Dominique AMANN a dirigé pendant une vingtaine d'années le service de recherches en psychologie de la Marine nationale, au sein duquel, outre les travaux habituels relevant de la recherche appliquée, il s'est attaché à développer une métrologie spécifique pour la mesure dans les sciences humaines. Organiste et claveciniste, il s'est ensuite tourné vers la psychoacoustique musicale et se consacre à des études fondamentales sur la structure de la gamme.

Il est l'auteur de livres et d'articles sur l'ancien théâtre de Toulon (1765-1862), la vie musicale à Toulon au XIX^e siècle, et les croyances populaires aux êtres fantastiques.

Enfin, il anime depuis plusieurs années le site Internet jean-aicard.com qu'il a créé pour diffuser les travaux des chercheurs aicardiens ; il a publié en 2011, *Jean Aicard, une jeunesse varoise, 1848-1873* et dirige la revue *Aicardiana*.

Il est membre résidant de l'Académie du Var (30^e fauteuil).

Crédit photographique

Clichés et cartes réalisés par l'auteur.